

principaux événements survenus au Canada et des déclarations officielles du gouvernement. La Direction envoie le texte anglais des déclarations importantes à 53 postes par télégramme et à 39 par courrier aérien. Le texte français en est expédié à 12 postes par télégramme et à 26 par courrier aérien. La Direction a fait aussi en sorte que l'agence Canadian Press prépare un bulletin du soir des nouvelles canadiennes. Ce bulletin, dans sa version anglaise, atteint 50 postes par télégramme et 42 par courrier aérien. Radio-Canada prépare un bulletin semblable en français. Il est envoyé à 12 postes par télégramme et à 18 postes par courrier aérien. Ces services vont en s'amplifiant à mesure que les moyens de communications, l'effectif et les crédits budgétaires le permettent. La Direction dispense également ses conseils et son aide aux postes à l'étranger dans leurs rapports avec la presse locale.

La Direction Presse et Liaison assure le tri des documents ministériels importants destinés au Cabinet, au Collège de la Défense nationale et à d'autres hauts dignitaires de l'État touchant des événements qui les intéressent survenus à l'étranger.

La Direction joue un rôle consultatif auprès du Service international de Radio-Canada. En 1967, ce dernier a diffusé à l'intention de l'Europe occidentale, de l'Europe orientale, de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Océanie, des programmes en 11 langues qui comportaient des bulletins de nouvelles concernant le Canada, des commentaires sur l'actualité internationale et des émissions récréatives. Le Service international pratique aussi des échanges de programmes avec les réseaux étrangers de radio-diffusion auxquels il fournit des transcriptions d'émissions radiophoniques et télévisées.

Le gouvernement a annoncé à la fin de l'année que le budget du Service international dépendrait directement de Radio-Canada. Le ministère envisage de continuer à s'intéresser activement, de concert avec la Société, à la diffusion des programmes destinés à l'étranger, qui constituent à ses yeux un aspect important des efforts qu'il tente pour faire connaître aux peuples du monde entier le Canada et sa politique extérieure.

Direction de l'information

Renseignements sur les relations extérieures du Canada

La Direction de l'information fournit aux missions de la documentation sur les relations extérieures du Canada dans le cadre de sa tâche générale qui consiste à mieux faire connaître le Canada à l'étranger. Au Canada même, surtout en réponse aux demandes du public, elle diffuse des renseignements sur la participation du pays aux affaires mondiales. En plus des textes mentionnés à la section intitulée «Publication et photographies», elle publie des discours des ministres et des «Pages documentaires» sur divers aspects des affaires canadiennes, y compris les relations extérieures.

Collaboration avec les organisations non gouvernementales

Au cours de l'année, le ministère a collaboré étroitement avec les organisations non gouvernementales qui s'intéressent aux relations extérieures du Canada. Il a apporté une aide financière au Conseil atlantique du Canada.